



ECHOS DU CAFI

N°2-avril 2006

Coordination des Eurasiens de Paris

Association Loi 1901

186 Avenue d'Italie – 75013 PARIS - Tél. 01 42 09 61 10 - 01 43 64 87 72

EDITO

Pour une union sacrée

Tout le monde sait que le CAFI de SAINTE LIVRADE est à un tournant de son histoire et que la célébration de son Cinquantenaire ouvre deux directions à son devenir, deux possibilités d'évolution.

En effet, les festivités de l'année 2006 ne sont pas une fin en soi et après les fêtes, deux questions vont se poser : continuité ou disparition.

La disparition du CAFI en tant que tel a été programmée par le gouvernement lors de la discussion sur la loi du 23 février 2005 relatif aux Rapatriés d'Algérie le 11 juin 2004 et confirmée par le Sous-préfet Grosso lors de la réunion du 20 septembre 2004 au CAFI.

Lors de la réunion du Comité de Pilotage du 21 février 2006, Le Préfet du Lot et Garonne, en tant que Délégué Territorial de l'ANRU, a fait part du refus du CA de l'ANRU de pré-financer une réhabilitation fondée sur les conclusions du plan BRASSIE (ré-urbanisation de l'ensemble du CAFI) en raison de la non observation des critères de mixité sociale, fondement de la politique gouvernementale en matière de logement.

La composition du CA de l'ANRU est à cet égard significatif de la politique du gouvernement en matière de logement : le logement est une des clés de sa politique sociale, c'est une énième politique destinée à résoudre le problème de la ville et de son environnement immédiat (sa banlieue).

Le CA de l'ANRU est composée de :

- Jean Paul ALDUY, Président et Sénateur-Maire de PERPIGNAN
- Yazid SEBAG, PDG d'une Société de communication (symbole donc de l'intégration)
- Fadela AMARA, Présidente de « Ni pute, ni soumise »
- Les Ministères Sociaux
- Les Associations et Syndicats (Abbé Pierre par ex.)

Depuis 20 ans, l'Etat empile cette politique d'intégration sous un tas de sigles :

- PV (politique de la Ville)
- DSU (développement social urbain)

- DSQ (développement social des quartiers)
- ZF (Zones Franches)-
- CLS (contrat local de sécurité)
- CEL (contrat éducatif local)

Cette politique a révélé ses limites lors des débordements de novembre 2005 dans les cités et lors des récentes manifestations contre le CPE.

L'ANRU a rejeté le plan BRASSIE pour 2 raisons :

- il respecte l'ancien schéma militaire d'urbanisme, l'urbanisme militaire étant un urbanisme d'enfermement, il échappe à la politique globale de la ville.
- Il ne respecte pas le critère de mixité sociale.

La Mixité sociale est-elle une fin en soi pour les résidents actuels du CAFI ?

Est-il pertinent de théoriser la mixité sociale pour une population qui se trouve sur une logique d'extinction ?

La démographie du CAFI suit en effet une courbe qui va de 50 ans à 1 siècle ; par conséquent, si la mixité s'entend comme une diminution de « certains risques sociaux en faveur des grandes agglomérations (TOULOUSE MIRAÏL, BORDEAUX), il pourrait s'agir d'une simple politique de transfert des risques sociaux (délinquances multiformes et émeutes ethnico-délinquantes) et les personnes âgées en feront les frais. Comme pour l'équation « classe populaire = classe dangereuse » du XIX^e siècle, le « I » de CAFI signifierait « indésirable ».

Est-il aussi déraisonnable en soi, de penser qu'il existe un devoir de mémoire et de reconnaissance vis-à-vis de cette population qui a accepté de couper tous les liens avec l'Indochine, en 1955 pour suivre la France et qu'aucune politique d'intégration et de mixité n'a jamais été mise en œuvre durant 50 ans ; ne laissant à cette population d'autre choix que de s'enraciner par défaut, grâce à la reconstruction de sa culture d'origine, ancrée dans l'Indochine des années quarante (langue, culture, religion, gastronomie...).

On peut craindre que cette mixité ne représente une seconde défaite encore plus amère pour cette génération qui a vécu DIEN BIEN PHU comme une tragédie personnelle.

Deux choix s'offrent à ceux qui ont ou qui ont eu un lien affectif et historique avec cette terre de leur enfance, chargée de souffrances et de souvenirs : la disparition de notre culture, de notre langue, de notre savoir faire ancestral ou bien la continuité de nos racines franco-vietnamiennes et la sérénité de fin de vie pour nos parents survivants, inventeurs d'une terre Franco-vietnamienne.

Si nous ne voulons pas la mort du CAFI par « mixification » (au demeurant, s'agit-il de mixité sociale ou bien de mixité ethnico-sociale ?) nous devons défendre un projet dont le mot d'ordre pourrait être la défense de « l'exception culturelle historique » :

I - Exception culturelle : création d'un Festival des arts indo-chinois autour de thèmes annuels

- Cinéma : tendance actuelle du Cinéma Vietnamien (problème de production, de financement, d'esthétique, de politique etc....).

Danse

- Littérature : roman et poésie

- Musique : Musique du monde et tradition

- Théâtre

- Marionnettes sur eau

- Gastronomie et Arts de la table

- Peinture

II - Exception historique : il s'agit de protéger et perpétuer l'identité culturelle et historique (sa langue et ses coutumes ancestrales) de ce site, de réaffirmer le principe biculturel de ce site en favorisant un projet de coopération décentralisée.

Exception culturelle, exception historique, il n'y a qu'autour de ces deux axes qu'on peut, toutes associations confondues, réfléchir à une stratégie de mise hors mixité sociale du CAFI.

La question de la mixité n'est pas une question de choix idéologique, aussi une alliance objective entre associations locales et parisiennes est-elle non seulement possible, mais encore absolument nécessaire. Les polémiques inutiles si elles continuent d'exister, accroîtront une division que l'adversaire, et il y en a, ne sera que trop content d'exploiter, et seront très certainement le dernier convoi funéraire du CAFI qui sera en route pour un oubli définitif, car rien ne pourra se faire, pour la pérennité de

l'âme indochinoise sans les gens du terrain, c'est-à-dire sans les associations locales. Et si elles ont une stratégie pour sauver le CAFI, il est de leur devoir de la

mettre en œuvre avec l'ensemble de ceux qui sont intéressés par l'histoire et la survivance du CAFI comme témoignage d'un moment de l'histoire de la France et

de l'Indochine, c'est ce qui motive notre alliance avec les amis de NOYANT.

Les historiens avec le CAFI

ALAIN RUSCIO

Historien :

UN PEU D'HUMANISME, S'IL VOUS PLAÎT

Faire quelques pas, un dimanche de printemps, dans les rues du CAFI, à Sainte-Livrade, comme ce fut mon cas, procure quelques bizarres sensations.

D'abord, celle de se retrouver... au Vietnam !

Les personnes rencontrées ici ne sont jamais là par hasard. La dame d'un âge vénérable a mis son Ao Dai, la robe traditionnelle vietnamienne, car elle se rend à la petite salle des fêtes où, tout à l'heure, des nems, des vrais, fabriqués sur place, seront servis... L'homme adulte, peut-être son fils, est en train de réparer sa voiture et demande – en vietnamien – à son copain de faire vibrer le moteur... Les gamins aux frimousses plus ou moins « asiatiques » (il y a là des métis, des quarterons, des octavos...), venus rendre visite aux grands-parents, jouent au foot... Mais eux ne parlent pas la langue de leurs ancêtres. Ils sont plus les enfants de Zidane que de NGUYEN Trai. L'intégration, avec tout ce que ce mot véhicule parfois de valeurs négatives, a fait son inexorable travail.

S'il n'y avait que cet aspect « folklorique », on ne serait pas très loin d'un exotisme de mauvais aloi. Mais ce tableau masque une situation humaine absolument intolérable. Et c'est là la seconde réaction : la protestation, contre l'injustice.

Pour mieux comprendre, projetons-nous un peu plus d'un demi-siècle en arrière. De 1945 à 1954, la France de la IV^{ème} République a mené, en Indochine, une lutte acharnée contre la République Démocratique du Vietnam, personnifiée par son Président, Ho Chi Minh. Combat pour la liberté pour certains, sale guerre pour d'autres... Aujourd'hui encore, les passions restent vives. Notons simplement que la plupart des historiens, aujourd'hui, notent que ce fut là un combat d'arrière-garde, visant à maintenir un Empire colonial déjà condamné par l'évolution des choses.

Dans ce combat, certains Vietnamiens et Vietnamiennes se sont rangés – ou encore ont été rangés – du côté de la France. Ce n'est pas ici le lieu de juger le bien ou le mal fondé de ces attitudes. D'autant qu'elles partirent souvent de motivations fort diverses : du choix politique assumé aux aléas des histoires individuelles (dont bien des romances amoureuses...). Lorsque, à Dien Bien Phu puis après, le sort des armes tourna à la confusion des Français, que devinrent ces Vietnamiens ?

Certains, on le sait, restèrent dans le pays de leurs ancêtres. Considérés comme « traitres à la patrie », ils connurent le sort des vaincus de toutes les guerres, même si tout rapprochement avec, par exemple, le sort des Harkis, est hors de propos.

D'autres furent, après le départ des derniers soldats, en 1956, emmenés en métropole. Sur le coup, on imagine leur joie : voir (ou revoir) la France, à laquelle ils avaient lié leur sort, dut leur paraître une délivrance.

Pourtant, l'arrivée à Sainte-Livrade ne dut pas se faire dans l'enthousiasme. Quitter des lieux tropicaux, s'installer dans un pays inconnu ou méconnu, même dans cette belle région, dut très probablement être une épreuve. Mais patience, la France généreuse ne pouvait les laisser là, abandonnés, oubliés...

Il n'en fut rien. Les habitants du CAFI passèrent un, deux, dix, vingt ans sur place, sans jamais avoir de signe de cette République qui les avait embarqués dans cette aventure. Beaucoup partirent, au fil des années, se marièrent, laissèrent là des parents un peu usés.

Cinquante ans que cela dure... Le temps a fait son office. Si les bâtiments, mal et peu entretenus durant ces années, sont passablement délabrés, que dire des organismes humains ? Ceux qui sont restés ont le visage buriné, l'échine voûtée... Cinquante ans... Et les habitants du camp « provisoire », ou du moins certains des survivants sont encore là.

On a le droit, évidemment, de porter des jugements divers sur le bilan du colonialisme, en Indochine ou ailleurs. Mais le moins que l'on puisse dire est que l'humain, dans ce système, a été singulièrement oublié. La France, après l'Indochine, a porté le feu en Algérie. Elle est partie de la même façon, parce que le vent de l'Histoire est bien plus puissant que les locataires successifs de Matignon.

Mais on a la sensation que le pays, grisé par les « trente glorieuses », a détourné les yeux, n'a plus voulu voir les pauvres bougres qu'elle avait entraînés dans ces aventures d'arrière-garde. On connaît le drame des Harkis. Qui parle, qui évoque celui des exilés d'Indochine ?...

Les vétérans du CAFI n'ont pas, par culture, l'habitude d'élever la voix. Mais lorsque des politiques peu soucieux de l'humain ont décidé de leur demander d'aller voir ailleurs, ils ont relevé la tête. Leurs enfants, même s'ils sont partis depuis longtemps, n'ont pas oublié qu'ils y ont passé leurs jeunes années, parfois qu'ils y sont nés. Ils n'ont pas voulu qu'une nouvelle

injustice, en ce début de XXI^{ème} siècle, vienne s'ajouter à l'imbécile oubli, à l'inacceptable mépris.

Soyons vigilants. Les Anciens du CAFI méritent un petit peu, un tout petit peu d'humanité.

Montreuil le 22 novembre 2005

Noyant/Ste-Livrade reçues à l'IGAS

Grâce aux diverses initiatives du député de l'Allier, Yves SIMON, une délégation composée de représentants de Noyant et de Sainte-Livrade a pu, à sa demande, être reçue pendant quatre heures dans les locaux de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) au mois de Mars, afin de faire le point sur la question des Rapatriés d'Indochine.

Sur ordre du gouvernement, une mission d'enquête et d'évaluation sur les Rapatriés d'Indochine (RI) a en effet été confiée à M. Didier LACAZE, Inspecteur général des Affaires Sociales.

Cette mission est chargée principalement d'évaluer le coût d'une éventuelle indemnisation pour les Rapatriés restant qui ont été répartis de la manière suivante entre 1954 et 1956 : région parisienne (Ermont, Sarcelles), Rhône-Alpes, Marseille, Bordeaux, Allier, Lot et Garonne etc.

Le chiffre officiel des RI est de 44 164.

Le chiffre exact est impossible à déterminer car les lois d'indemnisation n'ont pas créé de dispositif spécifique pour les RI, par conséquent les données recueillies sur ceux-ci sont partiellement fiables.

Au premier chapitre de l'indemnisation figure le dossier de la réhabilitation du CAFI (16 millions d'euros pour l'Etat) dont le plan voté en comité de pilotage a été rejeté par l'ANRU.

M. Lacaze semble fortement préoccupé par ce dossier et a exprimé son intention de rencontrer le Préfet du Lot et Garonne avant de remettre au gouvernement son rapport au mois de mai.

La délégation a pu formuler un certain nombre de doléances dont : construction d'une maison de retraite adaptée aux besoins des personnes âgées à Noyant et peut-être aussi à Sainte-Livrade au titre de la reconnaissance (culture et régime alimentaire notamment), concertation avec

les résidents pour la poursuite du plan de rénovation, notamment en ce qui concerne la structure du prix des futures locations. Nous ne voulons pas en effet que la normalisation mette les résidents en situation quasi certaine de surendettement car nous savons que la moyenne des revenus est extrêmement faible puisque constitué de minimas sociaux.

Nous savons aussi que partout en France, le logement social est tiré vers le haut par le marché et que le logement social, à l'arrivée, ce n'est pas seulement le loyer, contrôlé et stabilisé par un indice annuel, mais aussi les charges dont certaines variables sont de nature internationale (comme le prix du baril de pétrole, qui entre dans la composition du prix du KWH : l'abonnement mensuel du tout électrique à 9kw vient de passer de 24 euros à 29 euros à Paris : sans parler de la future politique tarifaire d'EDF lorsqu'elle sera totalement privatisée). Nous avons un peu l'impression que, depuis le désengagement de l'Etat, le plus urgent pour ceux qui ont accepté la municipalisation du camp, c'est de s'en débarrasser le plus rapidement possible sur le dos du privé, maintenant que l'Etat a fermé les robinets de subventions ; et de ne surtout pas se poser de questions ni sur l'Histoire ni sur le côté humain.

Affaire à suivre : plainte contre X

Suite à l'incendie du 31 décembre 2005, trois associations ont déposé une plainte contre X avec constitution de partie civile. Nous venons de recevoir un rapport d'autopsie et un rapport du laboratoire de police scientifique de Toulouse qui ne conclut pas à un décès naturel de Madame Andréa. Nous ne savons donc toujours rien sur les circonstances exactes de ce décès : comment s'est déclaré l'incendie, quelles sont les causes, de la rapidité de sa propagation et quelle a été la nature des difficultés pour l'éteindre et pour sauver la victime. Et voilà qu'on apprend que le site incendié a été entièrement nettoyé, on est en droit, semble-t-il, de s'interroger sur les raisons d'une telle célérité et l'on est tout aussi en droit de se demander pourquoi les scellés judiciaires n'ont pas été posés sur ce qui reste du bâtiment V jusqu'à la fin d'une éventuelle instruction.

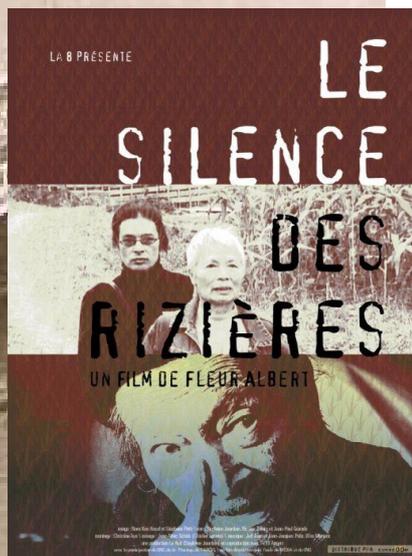
On est encore en droit de se demander si, depuis la municipalisation du CAFI et six incendies plus tard, les leçons ont été tirées pour éviter ces drames à répétition ? Il ne le semble pas, il semble au contraire que « l'esprit du colon » n'a cessé de souffler sur cette rizière sans riz depuis 1956.

Seules des conclusions issues d'une instruction judiciaire sérieuse sembleraient être de nature à imposer des solutions immédiates sans attendre la fin du

programme de réhabilitation car il reste encore deux dizaines de bâtiments identiques à celui qui a brûlé, ce qui en soi ne peut-il être constitutif d'une mise en danger de la vie d'autrui ?

Ce qu'on peut dire aussi, c'est que cette affaire met en cause la sécurité des personnes âgées ainsi que la dignité des résidents du CAFI, et pas seulement de ceux qui y vivent encore mais aussi de ceux qui y ont vécu et est-ce donc si difficile de dépister les risques collectifs liées à l'état de santé des personnes âgées alors que l'on sait que certains malades ne peuvent pas être autonomes (pathologies cardiaques lourdes, maladies de Parkinson, d'Alzheimer, troubles neurologiques sévères etc.), le CAFI ne peut-il donc bénéficier d'une politique de sécurité publique digne de ce nom et non pas de petites mesurées tel que la pose de quelques extincteurs dont il est douteux que les personnes âgées sachent s'en servir ?

Et enfin, est-ce tellement difficile de discuter avec les gens du CAFI pour voir s'il est possible de mettre en place un système de prévention et lequel en attendant les nouvelles constructions ?



FILM : LE SILENCE DES RIZIÈRES

Réalisation (2006) : Fleur ALBERT
Avec MAÏ, THUY CAM, Jean MARRANE

Sur recommandation d'Alain RUS-CIO nous avons pu assister à la projection d'un film documentaire, riche en émotions et Ô combien révélateur de l'aspect véritable et multiforme de la guerre d'Indochine, « la sale guerre », cette guerre oubliée !

Thème principal du film : « destins individuels mêlés à l'Histoire ... »
MAÏ, personnage central du film, naîtra dans les rizières et le silence de la

clandestinité enveloppera cette naissance toute sa vie durant.

Nous avons par ailleurs apprécié le débat qui suivit la projection du film, animé par Fleur ALBERT et la famille de MAÏ. Les témoignages de sa maman Mme THUY CAM étaient bouleversants car remplis d'amour.

De l'atmosphère pesante et studieuse liée au prestige d'un cinéma ancré dans un quartier hautement intellectuel, se dégageait une simplicité, une pudeur admirable des récits, les échanges avec l'Assemblée étaient extrêmement intéressants, tout ça était une vraie réussite...

Ce film mérite d'être regardé par tous et personnellement, je suis « subjugué » par le travail personnel de mémoire à travers la quête identitaire de MAÏ.

Toutes informations complémentaires sur le film pourront être consultées sur internet.

Paul Gras

Cinquantenaire du CAFI

8 mars 2006 : projection-débat du film « Le camp des oubliés » au lycée Dorian à Paris XX° organisée par la CEP avec la participation de Marie-Christine Courtes, co-auteur du film et d'Alain Ruscio, historien.

29 avril 2006 : table ronde à Sainte-Livrade sur Lot
MJC

16, rue Nationale
47 110-Sainte-Livrade sur Lot
Tel. 05 53 01 36 66

Les Rapatriés d'Indochine entre oubli et discrimination

Intervenants :

Alain Ruscio, historien

Pierre Brocheux, historien

Gilles Manceron, historien

Marc Bernardot, sociologue

Fatima Besnaci-Lancou, éditrice et présidente de l'association « Harki et droits de l'Homme »

18 mai : projection-débat organisée par la CEP à

Mairie du XI^e, place Voltaire, salle des mariages

M^o Voltaire

En présence de :

Marie-Christine Courtes

Gilles Manceron, historien

Charles Fourniau, Historien

Pascal Blanchard, historien

13, 14, 15 août à Ste-Livrade

13 août à 21 h : Concert au CAFI de Truong Thi Quinh Hanh

A 22h : Roland Tao et son orchestre « Tequila Sunrise » se produisent jusqu'à

ce que mort s'ensuive (Roland, on le connaît en endurance).

14 août : Roland se produit encore gracieusement.

15 août : défilé Ao Dai

Livre

Les tho du Tonkin

Par Jacques Robert, un résident du CAFI

Oyé ! Braves gens ; il y a un écrivain au camp et personne ne le sait et en plus il surfe sur Internet et il a créé son site, tout comme Honoré, le frère de Prosper, celui qui est le mari de Jacqueline Laforit, la soeur de Lafoët. Allez donc faire un tour sur son site, on peut y lire des sélections de son livre et on apprend plein de choses. Son site est : <http://monsie.wanadoo.fr/jaco47c>

La date de parution du livre de Jacques Robert coïncide parfaitement avec le cinquantenaire de notre arrivée en France, est-ce un pur hasard et pur hasard encore lorsqu'il égrène sur son site des souvenirs d'il y a plus de cinquante ans, avec beaucoup de talent, il faut le reconnaître ? Jacques est né en 1943, c'est peut-être pour cela qu'il n'a pas encore été, heureusement pour nous, attrapé par la maladie d'Alzheimer. Les souvenirs de Jacques sont remplis de noms qui doivent résonner agréablement aux oreilles des anciens du Corps expéditionnaire en Extrême-Orient tels : Langson, Cao Bang, Le fleuve rouge, le pont Doumer, Dalat, la rue Catinat, la route coloniale N° 1 etc.

Dans les souvenirs de Jacques, petit garçon, la guerre d'Indochine n'empêche pas la guerre des boutons tout court, dont certains épisodes ont quand même pour toile de fond le colonialisme au quotidien. Jacques nous raconte le contact avec les «Nha Que» un jour, lorsque avec sa mère, il habitait près de la citadelle de Hanoï, à un kilomètre du pont Doumer.

Il allait jouer avec un copain de son âge, eurasien lui aussi, au bord du fleuve rouge, près d'un village sur pilotis de pêcheurs et de paysans nha qué, quand une bande de gamins qui gardaient des buffles fondirent sur eux à coup d'insultes (sales métiers) et de cailloux.

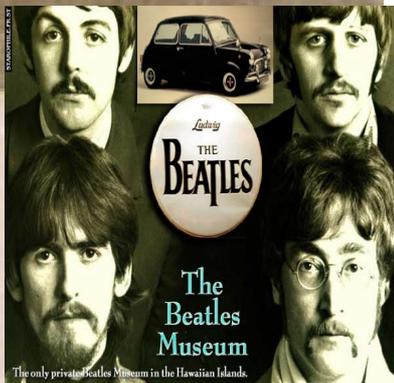
Voilà ce qu'un gamin à la peau blanche et aux yeux bridés pouvait vivre il y a cinquante ans en Indochine. Les curieux qui veulent en savoir un peu plus sur notre passé commun peuvent surfer sur son site ou courir vite acheter son livre soit à la papeterie de Sainte-Livrade soit à la maison de la presse à Villeneuve en

attendant le prochain livre qui sera peut-être, qui sait, le prochain Goncourt.

Notre écrivain sorti du camp gagnera alors un million d'euros et nous oubliera, mais Jacques, comme tous les CAFI's boys, ne commettra pas un tel parjure, c'est sûr.

Al Lennon Mc Capone

Concours nostalgie:



Dans notre génération, la musique a tenu une place aussi importante que le ciment idéologique du marxisme et a grandement contribué à l'arrêt de la guerre du Vietnam (Woodstock, Altamont, Wight etc.).

Inventeurs romantiques du Rock électrique et allergiques au monde hyper marchand des années 60, certains musiciens devenus des mythes ont décroché. Parmi eux :

Brian Jones, Jim Morrison, Janis Joplin, Jimi Hendrix, Otis Redding...

Nous vous proposons d'établir un hit parade de 10 des meilleurs chansons des années 60's à choisir dans la liste ci-contre. Le gagnant sera celui dont la liste correspondra à celle de la rédaction. Il gagnera un cadeau-surprise qui lui sera remis en public le 13 août au soir. Les réponses sont à envoyer sur carte postale à l'adresse suivante :

CEP

186, avenue d'Italie

75 013-PARIS

Liste des 50 chansons du concours

- 1) The Rolling Stones : Satisfaction
- 2) The Rolling Stones : Jumping Jack Flash
- 3) The Box Tops: the Letter
- 4) Johnny Halliday: Sarah
- 5) Claude François: Le lundi au soleil
- 6) Michel Delpech : pour un flirt
- 7) The Wallace Collection : Daydream
- 8) Les Irrésistibles : My year is a day
- 9) David Mc Williams: Days of Pearly Spencer
- 10) The Beatles: Yesterday
- 11) Procol Harum: A whiter shade of pale
- 12) The Moody Blues: Nights in white satin
- 13) Léo Ferré: C'est extra

14) Il était une fois: j'ai encore rêvé d'elle
15) Michel Polnareff : La poupée qui fait non

16) Sylvie Vartan : 2 mn 35 de bonheur

17) The Pretty Things : Raining in my heart

18) Michel Sardou: Les bals populaires

19) Manfred Man: Ha Ha Said the clown

20) The Free: All right now

21) Adamo: la nuit

22) The Rolling Stones: Lady Jane

23) The Spencer Davis Group: gimme some lovin

24) The Chicago Transit Authority: I'm a man

25) The Animals: the House of the rising sun

26) Otis Redding: the Dock of the Bay

27) The Four Tops: Reach out (I'll be there)

28) James Brown: Papa's got a brand new bag

29) Joe Cocker: With a little help from my friends

30) The Who: My Generation

31) Claude François: Si j'avais un marteau

32) Mike Brant : Si j'avais envie de t'aimer

33) Jacques Dutronc : Les cactus

34) Scott Mc Kenzie : San Francisco

35) Billy Joe Royal : Hush

36) James Royal : Call my name

37) The Kinks : waterloo Sunset

38) Jefferson Airplane : White Rabbit

39) The Rare Bird : Sympathy

40) Françoise Hardy : Tous les copains

41) The Beatles : Hey Jude

42) The Beatles : Get back

43) The Lovin Spoonful : Summer in the city

44) The Young Rascals: You've got me humming

45) Arthur Conley: Fa fa fa

46) The Booker T and the MG'S: Green onions

47) Arthur Brown and his crazy world: Fire

48) Sandy Shaw: Puppet on the string

49) Sonny and Cher: I got you baby

50) Jimi Hendrix Expérience: Hey Joe